



Fédération Royale Marocaine de Natation



**PROCES VERBAL N° 10/2017-2018
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Tenue le 22Septembre2018à la salle de réunion
de l'Institut Royal de Formation des cadres à Salé**

Membres présents :

M. Driss HASSA
M. Zouheir EL MOUFTI
M. Youssef ZIAD
M. Rachid ABOUZAIID
M. Aziz ALAOUI RACHIDI
M. Bouabid SALLAK
Mme Amina ZAGHLOUL
M. Alabid IRAQUI HOUSSAINI
M. ELhassan RASSILI
M. Mohammed CHANNANI
M. Abdelhalim FAKIHANI
M. Mustafa KAROUCH
M. Abdelilah ZAJI
M Youssef. ELHAOUAT

Membres absents excusés

M. Mohamed BAKRI
M. Hassan DASOULI

La réunion est ouverte à 20 h 00mn, sous la présidence de M. HASSA Driss, Président de la FRMN. Le secrétariat est assuré par M. Zouheir EL MOUFTI, Secrétaire Général de la Fédération.

Ordre du jour

- 1- Mot du Président
- 2- Homologation de PV N° 09
- 3- Courrier
- 4- Etude du projet du programme national pour la saison 2018 /2019
- 5- Assemblée générale ordinaire
- 6- Divers

1- Mot du Président

Avant d'entamer la discussion des points de l'ordre du jour de la présente réunion du Comité Directeur de la FRMN, M. le Président a commencé par souhaiter la bienvenue aux membres du Comité Directeur et à informé les membres du CD des récentes activités à savoir :

- La tenue de la réunion de l'union Maghrébine de natation le 14/09/2018 à Alger en marge des championnats d'Afrique de natation consacrée à la relance des activités Maghrébines.
- La rencontre avec Mme la Secrétaire Générale du MJS était axée sur :

* l'autorisation d'organiser le championnat arabe des jeunes et pour laquelle il a eu un accord de principe.

* le règlement des arriérés dû à SEGMA concernant l'accès aux piscines.

* la construction d'un bassin de 25 m au Complexe Mohamed V ainsi que le problème de domiciliation de la FRMN.

2- Homologation du P.V N°9,

Le P.V N° 9 est homologué à l'unanimité et sans changement.

3- Courrier,

Réclamation adressée à la CANA :

M. Le Président a informé les membres sur les démarches entreprises par les membres de la FRMN accompagnateurs de la sélection nationale à Alger, relatives à l'incident du changement du classement du nageur Youssef TIBAZI, qui a été initialement affiché 1^{ier} par le Chrono électronique avant de devenir 2^{ème} lors de la remise des médailles et dont la réclamation a été déposée à temps auprès la confédération africaine de natation (CANA).

- FINA School : le CD a décidé de présenter la candidature pour organiser 2 écoles FINA en natation et en water polo

4- Etude du projet du programme national pour la saison 2018 /2019

Le CD a étudié, sur proposition de la CSR et de la Commission Technique, le programme national pour la saison 2018/2019, en prenant en considération aussi bien la contrainte budgétaire imposée par la diminution du budget annuel de la fédération, ainsi que celle de l'organisation des championnats arabes des jeunes et jeux Africains de natation au Maroc. Ci-joint le calendrier national provisoire.

5- Assemblée Générale Ordinaire,

Le CD a arrêté la date du 18 Novembre 2018 pour organiser l'Assemblée Générale Ordinaire de la FRMN pour la saison 2017/2018.

6- Divers

- Le CD a désigné la commission de transfert de la saison 2018/2019, composée de Messieurs :
 - Ñ IRAQUI Abid : Président
 - Ñ Membres : MM CHANNANI Mohamed – ZAJI Abdelillah – EL MOUFTI Zouheir, pour étudier tous les dossiers de transferts pour le compte de la saison 2018/2019. La commission peut s'élargir à d'autres membres du CD-FRMN. Les cas particuliers de Transfert seront soumis au CD.
- Attributions du délégué fédéral : Les attributions du délégué fédéral doivent faire l'objet d'une formation et ce, pour préciser et cadrer dorénavant les limites de son intervention ainsi que celle du juge arbitre. Voir la possibilité de désignation des délégués fédéraux en dehors des associations et des membres du Comité Directeur.
- Dans une optique de rationalisation des dépenses, le CD a décidé l'organisation de formations, par la CF, au profit des secrétaires administratifs des régions où se déroulent les compétitions du programme national.
- Les membres du CD ont été informés de la récente embauche d'une responsable financière, dans le cadre des dispositions en matière de recrutement et conformément aux recommandations du dernier rapport d'audit.

M. le Président de la commission d'Arbitrage, a demandé d'activer le règlement des arriérés des officiels (frais de déplacement, d'hébergement, de repas et de fonction) qui sont initialement réglés par ces derniers dans l'attente de leur versement par la fédération. Le retard de paiement et les inégalités de règlements ont engendré des mécontentements au niveau des membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 01h00.

Le Président

Driss HASSA

Secrétaire Général

EL MOUFTI Zouheir